

Conditions de participations Guide Hachette des Vins 2026

- Les vins ne doivent pas déjà avoir été décrits dans le Guide 2024.
- Les vins doivent être sur le marché à l'automne 2025.
- Ne présenter qu'un millésime par AOC
- Les vins de marque sont limités à 3 vins toutes AOC confondues.
- Les négociants ne peuvent présenter que les domaines dont ils ont l'exclusivité.
- Déposer **2 échantillons par vin capsulés en CRD**, dont une bouteille nue, étiquette **retenue par un élastique uniquement.**
- Bien noter sur le carton : Guide Hachette des Vins + nom de l'appellation

The logo consists of a dark red square with the text "LE GUIDE HACHETTE DES VINS" in white, uppercase, sans-serif font. The text is arranged in four lines: "LE GUIDE", "HACHETTE", "DES", and "VINS".

LE GUIDE
HACHETTE
DES VINS